

VICHY, CAPITALE DE L'ETAT FRANÇAIS

1^o juillet 1940 – 20 août 1944

Le contexte.

10 mai 1940 : début de l'offensive allemande sur le front ouest. C'est la **débâcle** - les armées françaises reculent- accompagnée d'un cortège de civils fuyant l'avance allemande : c'est l' **exode** - on estime à 10 millions le nombre de ces réfugiés français, belges, luxembourgeois errant sur les routes... Le gouvernement de Paul Reynaud –partisan de continuer la lutte- quitte Paris pour Tours puis Bordeaux... Mais, les conditions de l'armistice signé le 22 juin 1940 font de Bordeaux une ville en zone occupée : impossible de rester. Le gouvernement se dirige vers Clermont-Ferrand mais, très rapidement, décision est prise de **s'installer à Vichy**.

Pourquoi s'installer à Vichy ?

La ville cumule les avantages. Le premier est sa capacité hôtelière. Réquisitionnés, les 245 hôtels et villas ne seront pas de trop pour loger les 30 000 arrivants (membres du gouvernement, administrations, familles). C'est que Vichy est alors « la Reine des villes d'eau » : elle accueille plus de 125 000 curistes chaque année, curistes descendant dans les palaces de la Société des Grands Hôtels de Vichy fondée par Joseph Aletti en 1897 (SGHV) : « Parc et Majestic », « Thermal Palace », « Carlton » (1000 chambres au total) ou au « Radio » (350 chambres) ou plus modestement au « Helder » où à « l'Amirauté »...

La présence d'un central téléphonique ultra moderne –la poste a été inaugurée en 1935- constitue le deuxième argument : un gouvernement doit pouvoir communiquer rapidement.



Enfin, la situation de la ville est également favorable : à 50 km de la ligne de démarcation (pont Règemortes à Moulins) et 25 km de Châteldon, la petite ville dont Pierre Laval est le récent châtelain.



Vichy capitale.

Le premier travail du gouvernement Pétain est la réforme des institutions. A cette fin est convoqué à Vichy le Parlement ou ce qu'il en reste : de nombreux députés et sénateurs sont mobilisés ou dans l'impossibilité de gagner Vichy ; les élus communistes sont privés de leur mandat depuis le pacte germano-soviétique d'août 1939. Sans oublier les 27 du paquebot « Le Massilia » qui a appareillé le 21 juin de Bordeaux en direction d'Alger d'où ils pensent pouvoir continuer la lutte.

C'est le 10 juillet 1940, dans la salle du Grand Casino, qu'à lieu le vote des pleins pouvoirs au Maréchal. Seuls 80 parlementaires voteront « non » à la disparition de la III^e République.

Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi constitutionnelle dont la teneur suit :

Article unique. L'Assemblée nationale donne tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de **promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie.**

Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées.

La présente loi constitutionnelle, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Vichy, le 10 juillet 1940

Par le président de la République, Albert Lebrun

Le maréchal de France, président du Conseil, Philippe Pétain.

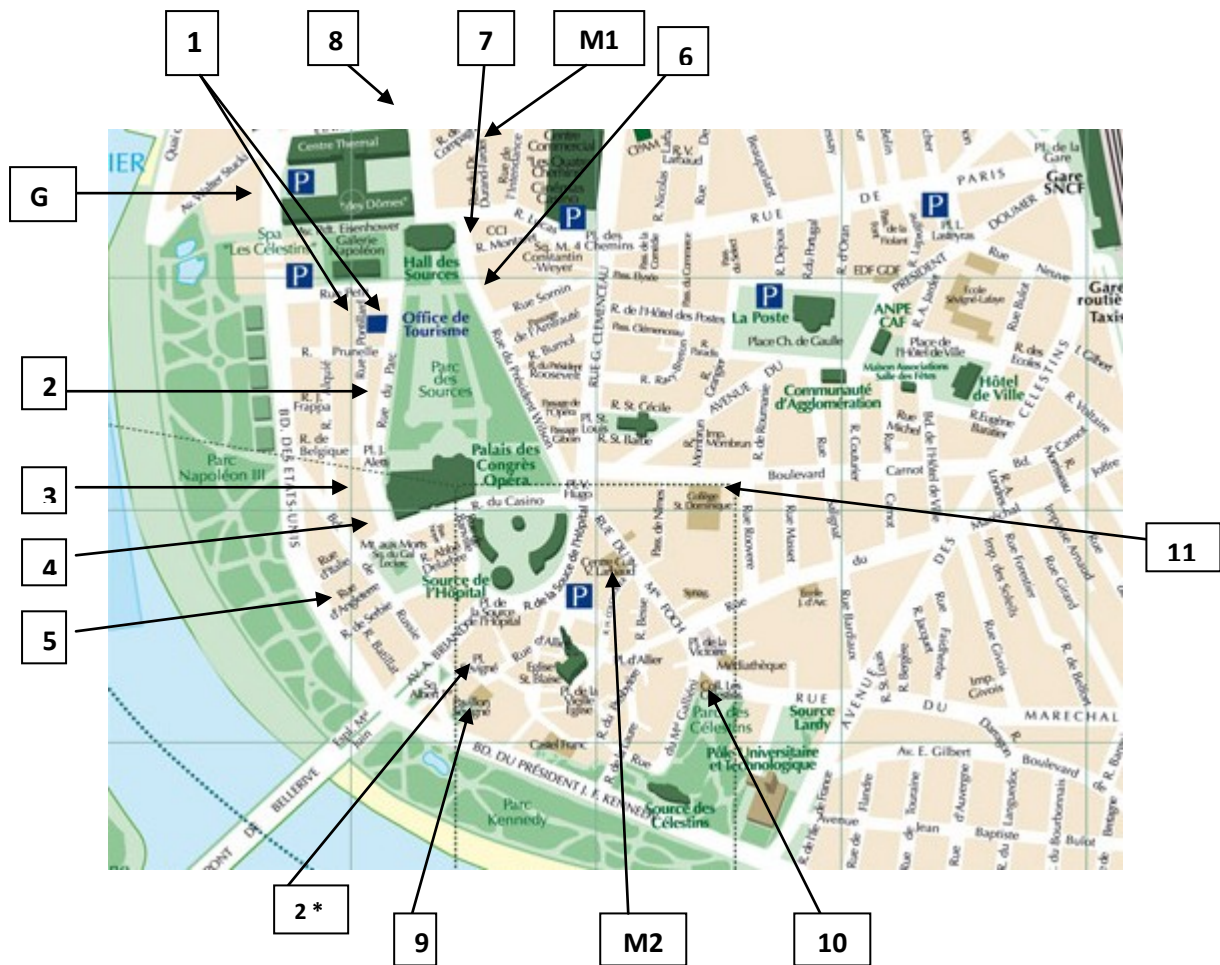
La journée du 10 juillet 1940 :

L'Assemblée réunie :	Le vote :
	 

Commence l'histoire de l'Etat français avec son chef : Pétain, son programme : « Révolution Nationale » et sa devise : « Travail, Famille, Patrie ».

Quels sont alors les lieux de pouvoir ?

Les grands ministères se trouvent regroupés **autour du Parc des Sources** bordé des principaux palaces et grands hôtels qui ont été réquisitionnés. Voir plan ci-après.



1 Hôtels du Parc et Majestic. Hôtels les plus huppés de Vichy, du même standing que le Ritz à Paris ou le Négresco à Nice, ils accueillent le Maréchal, son gouvernement et les hauts fonctionnaires. La Maréchale occupe le 4^e étage du Majestic voisin.



Hôtel du Parc

4^e & 5^e étages : hauts fonctionnaires

3^e étage : le Maréchal Pétain et ses proches collaborateurs

2^e étage : le gouvernement : Laval

1^e étage : les Affaires étrangères

« L'entrée sur le parc des Sources va être désormais encadrée de la garde du maréchal. Bottés, les gardes portent la veste de cuir marron, le casque de cuir noir du motocycliste avec visière arrière, le pantalon bleu à liseré noir, des gants blancs. Ils donnent une allure martiale à l'hôtel qui offre au rez-de-chaussée les luxueuses tentations de la maison Vuitton » (in Michèle Cointet).

La levée des couleurs et, le dimanche, la sortie du Maréchal pour la messe à l'église Saint Louis contribuent à animer la rue du Parc :



2 Hôtels La Paix , Le Plaza et Les Princes .

Dans le prolongement de l'hôtel du Parc, **la Paix accueillait le ministère de l'information** dont dépendait **un secrétariat à la propagande** sis à l'hôtel de Grignan **2***

Le ministère de l'Instruction publique, le secrétariat aux sports et le secrétariat à la jeunesse occupaient **Le Plaza et les Princes**.



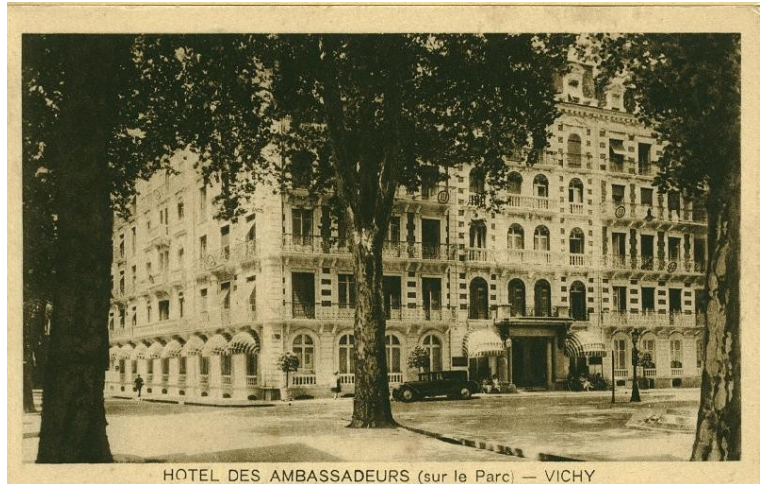
3 Après avoir été le premier siège de la légion Française des Combattants, **le Thermal- Palace – devenu Aletti Palace-** est investi par le **secrétariat d'Etat à la guerre** mais aussi par le bureau de la Chancellerie de la Légion d'honneur, la délégation générale aux relations économiques franco-allemandes...



4

Le corps diplomatique est regroupé dans le bien nommé hôtel les Ambassadeurs :

La façade arrière du bâtiment donne sur le boulevard de Russie, où l'Allemagne a installé son ambassade auprès de Vichy (au n° 29).



5

Les secrétariats d'Etat à l'aviation, à la Santé et le commissariat général à la Famille trouvent refuge à l'hôtel Radio (ex Ruhl), énorme bâtiment couvrant une surface de 2300 m².



6

Les ministères de la Justice et des Finances occupent Le Carlton ainsi que la direction des douanes, le secrétariat d'Etat au Travail, le secrétariat aux Colonies, le secrétariat d'Etat à la production industrielle...



7 Différents bureaux du ministère de la guerre sont regroupés à partir de 1942 à l'hôtel Les Bains.

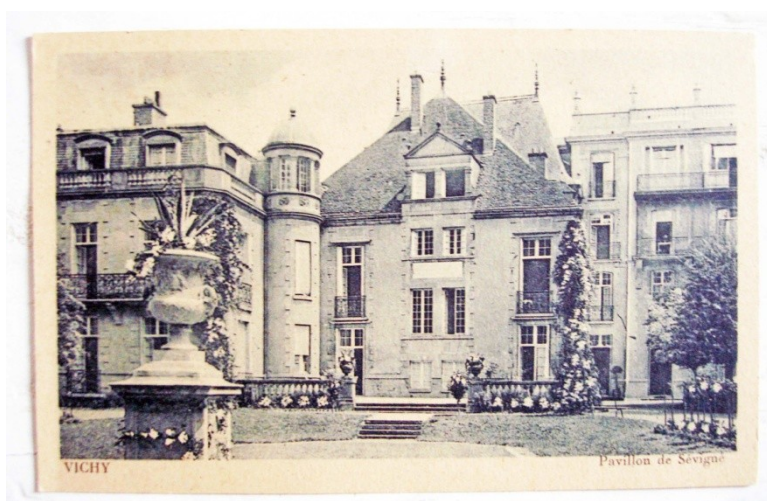


8 Construit juste à côté des bains Callou de 2° classe, le **Helder** - rénové dans le style Art Déco au cours des années 30- est réquisitionné pour servir de **secrétariat d'Etat à la Marine, de locaux à l'Amirauté Française, à l'Etat-Major des Forces Maritimes, à la direction de la marine marchande...**



9 **Résidence privée du maréchal Pétain : le Pavillon Sévigné.**

Bâtiment construit au XVII° qui aurait accueilli la marquise de Sévigné en 1676-77.



Le Maréchal disposait aussi de deux autres résidences privées, à l'extérieur de Vichy :

le château du Bost à Bellerive sur Allier, loué après de difficiles tractations à son propriétaire et le château de Charmeil, fréquenté en 1942 et 43 :



Le Bost



Charmeil

En 1944, les Allemands l'obligeront à loger au château du Lonzat, situé à une quinzaine de km au nord de Vichy sur la commune de Marcenat. « Chaque matin, à dix heures, Pétain gagne Vichy par Saint-Rémy-en-Rollat, par une route jalonnée de troupes allemandes » (idem) .



Le Lonzat

10 L'hôtel Les Célestins devient le siège du secrétariat d'Etat à l'Intérieur, secrétariat général pour la police, service des Renseignements généraux, Inspection des camps d'internement du territoire... La rotonde du bâtiment est rehaussée d'un blockhaus.



11 A l'angle du boulevard Carnot et de la rue Roovère, l'hôtel Algéria abritait les locaux du Commissariat aux questions juives et à l'aryanisation. Dès octobre 1940, le statut des juifs fonde la politique antisémite de l'Etat français : exclusion de la fonction publique et des fonctions électives, numerus clausus dans de nombreuses professions... L'aryanisation désigne l'ensemble des procédures mises en œuvre pour « éliminer l'influence juive » en France : saisies, ventes, liquidations des entreprises et immeubles appartenant à des juifs au profit d' « aryens ».

M1 Supplétive de la Gestapo, créée en janvier 1943 par Joseph Darnand, la Milice a élu domicile rue Durand-Fardel -hôtel Métropole- et torture un peu partout, notamment dans les caves du Petit Casino **M2** actuel centre culturel Valéry Larbaud. A Bellerive, la Milice possédait un centre d'internement au château des Brosses (face à l'actuel CREPS) et sa branche armée, La Franc-Garde, un camp au lieu-dit Les Calabres (route de Charneil). Après s'être fait remettre Jean Zay -ministre de l'éducation nationale du Front populaire et emprisonné depuis 1940 à Riom-, les miliciens Cordier, Millou et Develle l'assassinent le 21 juin 1944 au lieu-dit Les Malavaux, sur les hauteurs de Vichy.

<http://www.cndp.fr/cnrd/ephemeride/876>

Remarque : Lors de la libération de Saint-Amand-Montrond le 6 juin 1944, la Résistance fait prisonniers une douzaine de Francs-Gardes ainsi que Simone Bout de l'An, femme du chef de la Milice Francis Bout de l'An. Lorsque les Allemands réoccupent la ville le 8 juin, la Milice prend des otages qui sont conduits et regroupés à l'hippodrome de Vichy. Des tractations ont alors lieu entre Résistants et Miliciens et, le 23 juin, Simone Bout de l'An est libérée ainsi que les otages. (In « 1944, Et le Cher fut libéré », A. Rafesthain).

G Avec l'occupation de la zone sud en novembre 42, Vichy est occupée par les Allemands qui installent **la Gestapo à l'hôtel du Portugal**. Les interrogatoires ont lieu dans les caves et sous-sols du voisinage...



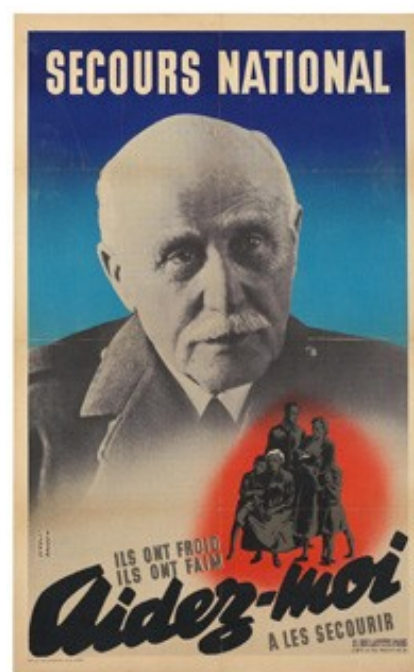
Quel climat règne à Vichy ?

« Rien n'est plus triste que la capitale d'un pays vaincu qui rumine ses responsabilités en brimant la vitalité des forces jaillissantes par respect des malheurs de la patrie. Le Vichy de la guerre réussit à donner une image de deuil et de contrition [...] » (M. Cointet).

Le 14 juillet reste férié et fête nationale mais « prend une allure funèbre... et fut toujours d'une grande tristesse » (idem) : messe à Saint Louis, dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence. **Le 11 novembre** que l'on pouvait célébrer en zone sud répond aux mêmes critères.

Cinéma, courses de chevaux, relève de la garde, musique militaire, conférences de l'Alliance française ou de la Maison du missionnaire, quelques courses cyclistes et régates sur l'Allier tentent d'animer la ville où « les activités de charité étaient hautement recommandées », organisées par la Croix Rouge ou le **Secours national**. Créé en 1914, ce dernier est réactivé en 1939 et placé sous l'autorité de Pétain. Détenant le monopole des appels à la générosité publique, c'est un instrument de propagande –on se soucie des misères du temps- et de contrôle du pouvoir sur la population.

Malgré la présence du gouvernement, **le ravitaillement pose comme partout problème** : « En août 42, la population se rue dans les magasins où sont distribuées ... les pastilles de Vichy. Afin d'éviter [...] les files d'attente du plus mauvais effet, le maire de Vichy arrête que les bénéficiaires apporteront leur carte d'alimentation sur laquelle sera apposé un signe distinctif dans la case « fromage », qui n'était pas honorée en dépit de la proximité de l'Auvergne. Les consommateurs de Vichy –le Saint-Nectaire fût-il abondant- n'avaient droit qu'à 50 grammes de fromage par mois ». (idem).



Epilogue.

Après des négociations avec les Allemands au cours desquelles l'ambassadeur de Suisse Walter Stucki joua un rôle clef, **le 20 août 1944, à 8 heures, Pétain -emmené selon ses dires « contre son gré »-, la Maréchale et des proches quittent Vichy** encadrés par les Allemands. Le voyage se terminera à Sigmaringen, sur les rives du Danube, ultime repère des ultras de la collaboration. Le 24, la Gestapo et la Milice quittent la ville qui est libérée le 26 par une centaine de FFI.

L'hôtel du Parc ne rouvrit pas et fut vendu par appartements. A partir de la fin des années 50, les autres hôtels connurent un destin similaire, le dernier à avoir fermé ayant été Le Portugal en 2004. Quant à l'hôtel des Célestins, il devint lycée de jeunes filles en 1946 puis collège en 1963. Seul reste en activité l'Aletti Palace.

.....

Bibliographie :

COINTET Michèle : *Vichy capitale 1940-1944*. Perrin. Collection Vérités et Légendes, 1993.

COINTET Michèle : *La milice française*. Fayard. 2013.

COUSSEAU Jacques : *Palaces et grands hôtels de Vichy*. Ed. de la Montmarie, tomes 1 & 2, 2007 & 2009.

JARDIN Pascal : *La guerre à neuf ans*. Grasset. Collection Les cahiers rouges, 1971. Souvenirs d'un enfant dont le père -alias le Nain jaune- fut directeur de cabinet de Pierre Laval d'avril 42 à octobre 43.

JARDIN Pascal : *Le nain jaune*. Julliard, 1978.